



**VILLE DE
FEIGNIES**

ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS

COMMUNIQUÉ

Le 8 mai 2020

**SAUVEZ
DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**

Nos écoles et les services périscolaires qui les accompagnent rouvriront ce mardi 12 mai de manière progressive et dans le respect du protocole sanitaire établi par le service du ministère de l'éducation nationale. D'ores et déjà, je veux saluer l'exemplaire concertation entre les services de l'Etat, en particulier Monsieur Le Sous-Préfet et Madame l'inspectrice de notre circonscription, ainsi que les Directrices et Directeurs de nos écoles. Je salue et remercie la très grande mobilisation de nos services municipaux pour permettre une réouverture dans des conditions optimales. Avant même l'intervention du Premier Ministre, le 28 avril dernier, nous avons, de manière concertée, défini un cadre préparatoire auquel nous nous sommes tenus avec quelques aménagements à la marge, en intégrant le cadre sanitaire dont nous disposons. Nous sommes donc préparés. En responsabilité, j'ai proposé à Madame l'inspectrice de retenir le principe de progressivité et de surseoir jusqu'à nouvel ordre à l'entrée des Petites et Moyennes sections en maternel. Si certains polémiquent et crient à l'irresponsabilité devant la réouverture des écoles, n'oublions pas que cette rentrée s'effectue sur la base du volontariat des parents et que bon nombre de ceux-ci sont contraints de retourner au travail. Rappelons par ailleurs que notre commune est placée en réseau d'éducation prioritaire (REP), qu'elle a maintenu son dispositif de réussite éducative, et qu'il faut considérer les conséquences sociales et pédagogiques pour les enfants qui, 4 mois durant, n'auront pas fréquenté l'école. Oui, nous avons le devoir et la responsabilité de tout mettre en œuvre afin de pouvoir rouvrir nos écoles pour les parents qui souhaitent scolariser leurs enfants.

Dès ce jeudi 7 mai et durant tout ce week-end, les premiers masques mis à disposition par la ville de Feignies ont commencé à être distribués par vos élus au domicile de ceux qui ont procédé à la pré-réservation lancée le 2 mai dernier ainsi qu'aux Finésiens de plus de 65 ans recensés. Je tenais absolument à ce que cette distribution puisse débuter avant le 11 mai. Nous avons déployé nos efforts pour réussir à doter les Finésiens d'un masque grand public acquis par notre commune à un prix raisonnable. Il est vrai que les approvisionnements sont difficiles et que la spéculation s'est emparée de ce marché.

L'UACF (Union Artisanale et Commerciale de Feignies) a été contrainte d'annuler la 55^e foire du terroir programmée le 30 août 2020. C'est en responsabilité que les membres de l'UACF ont pris cette décision, que la municipalité soutient. Quelques voix se sont élevées contre cette décision, ignorant l'interdiction d'organiser les manifestations de plus de 5000 personnes sur le territoire national et ce jusqu'au 31 août 2020...

Des modalités nouvelles ont été retenues dans le cadre de la reprise progressive des services public locaux. Les accueils de la Mairie et du Centre Emile Colmant ont donc été redéfinis. Les écoles de sport, les équipements culturels et sportifs restent pour le moment fermés. Les dispositions s'adapteront à l'évolution de la situation, notre département restant classé en rouge sur la carte du déconfinement. Ceci nous invite à toujours rester vigilants sur l'application des gestes barrières et de distanciation physique dans le cadre de cette première étape du déconfinement. J'ai, à ce sujet, demandé à nos services municipaux de travailler et d'appliquer des protocoles sanitaires pour assurer, rigoureusement, la sécurité sanitaire de nos agents et des publics accueillis.

Je vous invite à rester attentif sur l'évolution quotidienne des informations et de l'actualité, disponibles sur notre application « Mavilleconnectée » et sur notre site internet : www.ville-feignies.fr

Soyez persuadés de notre pleine et entière mobilisation à vos côtés.

Prenez soin de vous et de vos proches !



Patrick LEDUC,
Maire de Feignies.

Correspondance administrative : Monsieur le Maire

Mairie de Feignies, Place Charles de Gaulle 59750 FEIGNIES

Tel 03 27 68 39 00 • Fax 03 27 68 22 66 • www.ville-feignies.fr